

2013

Suivi du schéma régional

Climat Air Énergie Alsace



La rénovation énergétique des logements en Alsace

Une dynamique à accélérer

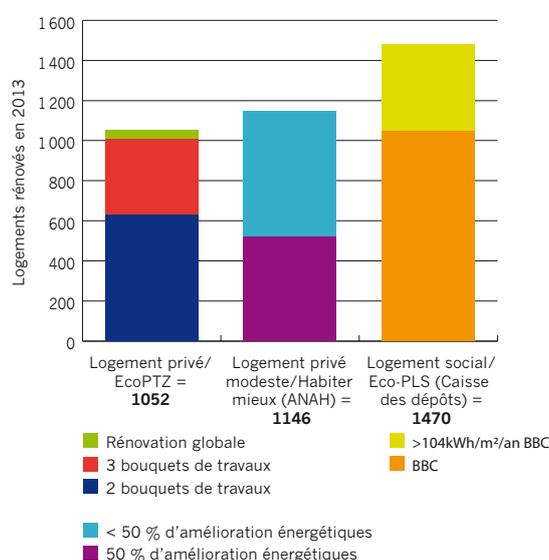




La rénovation énergétique des logements, un enjeu du territoire

- 916 631 logements en Alsace (Filocom 2013) et 25 % de la consommation énergétique finale régionale (ASPA, 2014)
- Les objectifs : 13 500 logements à rénover/an d'ici 2017 (Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat), -38 % de consommation en énergie primaire en 2020, 19 000 logements/an d'ici 2050 centrés sur le BBC (Schéma régional climat air énergie, SRCAE).
- Les gisements prioritaires de la rénovation (SRCAE) : le bâti d'avant 1974 (1^{re} réglementation thermique), les logements sociaux, les copropriétés.
- Les politiques publiques (taux de TVA réduit, crédit d'impôt et dispositifs régionaux pour la rénovation BBC...) concourent aux objectifs de rénovation énergétique de l'habitat.

Des aides publiques au service de la rénovation énergétique



Une amélioration de l'accès à l'information pour le particulier

- Un réseau de Points Rénovation Info Service (PRIS) couvrant toute l'Alsace : toutes les aides pour tous les publics, au plus près du particulier : Espaces Info Energie, Conseil Général du Bas-Rhin, Association Départementale d'Information sur le Logement Bas-Rhin et Haut-Rhin, Mulhouse Alsace Agglomération
- 1 100 appels supplémentaires générés par la mise en place du N° unique 0810 140 240 au 4^e trimestre
- Une campagne nationale de communication « J'éco-rénove, j'économise » ; des campagnes locales avec Energivie.info ou les « ballades thermographiques » du Conseil Général du Bas-Rhin et des EIE, etc.
- energivie.info : 4 bâtiments audités en copropriété et 420 visites énergétiques de maisons individuelles.



La dynamique de la rénovation énergétique

- Près de 4 000 logements aidés directement
- ~34 000 ménages alsaciens bénéficiaires du crédit d'impôt développement durable* (estimation régionale : 16,8M€)
- Une dynamique à multiplier par 5 pour atteindre les objectifs du SRCAE et en évolution contrastée par rapport à 2011 et 2012 : légère amélioration du rythme pour le parc privé, infléchissement pour le parc social
- En un an, multiplication par 3 du rythme du Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité (ANAH) ; stagnation du recours à l'Eco-prêt à taux zéro (éco-PTZ). Division par 3 du recours à l'Eco-prêt logement social (éco-PLS)
- BBC/Energivie.info : soutien en faveur des travaux de rénovation BBC de 122 logements sociaux, 162 logements en copropriété, 6 logements de bailleurs privés et 131 maisons individuelles.

Vers une meilleure qualité de l'offre des professionnels du bâtiment

- Fin 2013 : 523 entreprises alsaciennes soit environ 7 % du secteur alsacien, qualifiées RGE
- 173 stagiaires FEEBAT au 12 août 2013
- Fin 2013 : 13 entreprises alsaciennes partenaires de la Charte Effinergie, démontrant un savoir-faire en rénovation BBC.



Perspectives 2014 : de nouveaux outils pour améliorer l'offre

- Une progression certaine de la mobilisation des professionnels pour se qualifier, mais dont le rythme doit s'accélérer à partir de 2014. Pour y contribuer, le Centre de ressources Energivie.pro est à disposition des professionnels depuis début 2014
- Mi-2014, des aides publiques (CIDD*, Eco-PTZ) éco-conditionnées à l'engagement d'entreprises Reconnues Garantées de l'Environnement (RGE).



* CIDD renommé CITE (Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique) dans le projet de loi de finances 2015



Les chiffres pour aller plus loin

La dynamique du parc social

Un net ralentissement du rythme des rénovations

	Nb logts rénovés via un éco-PLS	Travaux générés (M€)	Montant des éco-PLS (M€)	Subv. publiques directes (M€)	Gain estimé (GWh/an)	Gain moyen par logt (kWh/an)
2012	3 389	79	39	19	31	9147
2013	1 470	36	17	8,2	11	7483

- Deux générations d'Eco-prêt logement sociaux se sont succédées pendant la période 2009-2013. La première, de 2009 à début 2012, a initié la 3^e dynamique de rénovation de France après l'Île-de-France et Rhône-Alpes (près de 2 000 logements rénovés en moyenne par an). Cette dynamique remarquable s'est toutefois considérablement ralentie à partir de mi-2012 et de la seconde génération d'éco-PLS (près de 980 rénovations en moyenne par an), contrairement à d'autres régions. L'année 2013 a plutôt vu les bailleurs sociaux alsaciens retenir leurs projets de rénovation.



La dynamique du parc privé

Habiter Mieux, une amélioration forte de la lutte contre la précarité énergétique



	Nb logts rénovés	Travaux générés (M€)	Subv. ANAH (M€)	Amélioration énergétique moyenne (%)	Gain estimé (GWh/an)	Gain moyen par logt (kWh/an)
2012	379	8,2	0,7	40	7	18 470
2013	1146	30	3,5	45	17	14 834

- Zoom 2013 : 632 logements sont dans la période de construction la plus énergivore 1950-1975 et 371 logements sont en copropriétés
- L'augmentation des aides de l'ANAH, l'ouverture des plafonds d'éligibilité et le bénéfice de la communication « j'éco-rénove, j'économise » explique cette multiplication par 5 du rythme de rénovation annuel
- Rénovation BBC du logement collectif soutenue par energivie.info

	Copropriétés (en nombre de logements)	Bailleurs privés (en nombre de logements)
2012	179	11
2013	162	7

Les Éco-Prêts à Taux Zéro : la stagnation d'un prêt peu proposé en Alsace

	Nb éco-PTZ	Montant moyen de prêt (€)	Montant moyen de travaux (€)	Total de prêts (M€)	Total de travaux (M€)
2012	1057	19 940	24 502	21	26
2013	1052	20 365	25 243	21	26,5

- Si une forte baisse de l'éco-PTZ est constatée partout en France par rapport aux années 2009-2010, sa mobilisation par le secteur bancaire reste chaque année plus faible en Alsace que dans d'autres régions.

Je Rénove BBC, le soutien régional à la rénovation basse consommation des maisons individuelles :



- Une faisabilité technique des opérations BBC-rénovation démontrée, mais engendrant un niveau d'aide publique non soutenable à l'échelle du parc.

	Nb études aidées	Nb aides Travaux	Subventions Région Alsace et EDF AMO (€)	Subventions Région Alsace Travaux (€)
2012	66	43	191 510	307 465
2013	96	131	283 682	1 077 667

L'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, un soutien local peu utilisé

- Les collectivités locales (communes, communautés à fiscalité propre, départements) peuvent exonérer de taxe foncière certains logements neufs et existants économes en énergie
- Seules 14 communes ont utilisé ce dispositif en Alsace en 2012 (donnée à N-1).

Prime d'aide à la rénovation thermique de 1 350 €, un démarrage modeste

- Suite à la mise en place du dispositif à l'automne 2013, 36 primes ont été attribuées pour un montant total de 48 600 € et 46 dossiers ont été rejetés pour défaut d'éligibilité.



Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), un autre marché de la rénovation

Le marché 2013 se rapporte à des dossiers déposés courant 2012. Un CEE y valait en moyenne 0,349 centime €/HT/kWh Cumac (énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit)

- En 2013, 3,5 TWh Cumac ont été validés sur le résidentiel (45 % enveloppe, 49 % systèmes), pour un montant de valorisation au bénéfice des maîtres d'ouvrage alsaciens et des professionnels du bâtiment estimé à 12 M€ HT
- En Alsace, ce sont les actions concernant la rénovation du résidentiel qui génèrent le plus de CEE, avec un doublement en 2013 de la part du traitement de l'enveloppe (45 % des CEE)
- À noter que le programme de formation des entreprises FEEBAT est financé par les CEE.



Pour obtenir des informations sur les aides, les projets de rénovation et l'annuaire des professionnels RGE en Alsace :

www.renovation-info-service.gouv.fr

Numéro Azur : 0 810 140 240



Pour en savoir +

Téléchargez le SRCAE et les cahiers techniques sur www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/energie-air-climat-r19.html
Rubrique énergie, air, climat

Pour aller plus loin : www.energievivre.info



Région Alsace

1 place Adrien Zeller
BP 91006 · 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67
Fax : 03 88 15 68 15

www.region-alsace.eu
www.energievivre.info



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie Direction régionale Alsace

8 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 15 46 46

www.ademe.fr/alsace
www.energievivre.info



Direction Régionale Environnement Aménagement Logement (DREAL)

B.P. 81005/F
67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 13 05 00

www.alsace.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique construction-rénovation